



propriétaire demurant au village  
de Talachous commune de Lacalm  
lequel et domicile en sa demeure

Au par bail de copie intente  
et signifié au sieur Pierre Jean  
Girvain aussi propriétaire domicile  
au dit village de Talachous, l'acte  
de cession et transport par lequel  
le sieur Jean Pierre Gattel propriétaire  
domicile à Talentoux commune  
de Lacalm le deux mai mois courant

Enregistré à St Germain le 14  
quatorze mai 1860 fol. 54 v. Co. 9  
reçu un franc quatre-vingt centimes  
comme dix huit centimes Laloue  
receveur signé faisant défense au  
dit Pierre Jean Girvain de ne  
payer en d'autres mains qu'en  
celles de réquérant la somme de  
cent soixante-sept francs à lui  
adieu et transportée par le dit  
sieur Gattel comme débiteur de  
réquérant lui protestant à défaut  
de faire de tous dépens, dommages  
et intérêts

Au quel effet a laissé copie  
tant du dit acte de transport  
que de l'exploit exploit au dit Pierre  
Jean Girvain à son domicile au  
parlant à lui même.

Cont neuf francs 80 c. Courant